DIPLÔME

Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention développement de projets de territoires parcours Responsable de projets urbains, environnementaux et territoriaux

Code : LP10401A



Niveau d'entrée : Bac + 2
Niveau de sortie : Bac + 3, Bac + 4
ECTS : 60

Déployabilité
Apprentissage : Fomation pouvant se suivre en apprentissage
Package : Formation pouvant se suivre en s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)
Contrat de professionnalisation : Formation pouvant se suivre en contrat de professionnalisation

Objectifs pédagogiques

Elle vise à donner aux professionnels inscrits au Cnam des connaissances actualisées dans les domaines de la gestion locale (connaissances de base du cadre institutionnel, évolution des politiques publiques d'aménagement et de développement, connaissances de base en sociologie urbaine). Elle permet aussi d'acquérir des compétences en conception et suivi de projet d'aménagement et de développement urbain. Elle permet plus spécifiquement d'acquérir des méthodes et outils de collecte et traitement de données quantitatives et qualitatives, sur un territoire donné, à différentes échelles, et dans le cadre européen.

Compétences et débouchés

Analyse et compréhension de l'environnement politique et économique des collectivités locales, des projets urbains et des projets environnementaux

Connaissance des systèmes de financement, d'organisation et des structures de décision dans le secteur de l'urbanisme, des collectivités locales et de l'environnement.
Maîtrise de l'environnement législatif, conventionnel et capacité à suivre ses évolutions

Gestion et optimisation des données
Connaissance et maîtrise des outils bureautiques et des technologies liées aux exigences législatives
Veille documentaire et juridique

Structuration et adaptation
Capacité à proposer et mettre en œuvre :
A la gestion de collectivités locales ;
A l'assistance de gestion de projet urbain ;
A l'assistance de gestion de projet environnementaux.

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Modalités de validation

La validation s'effectue à partir des éléments suivants, lesquels permettent la délivrance du diplôme:

- moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des unités d'enseignement;
- moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 au projet tutoré et au rapport d'expérience/stage.

Prérequis et conditions d'accès

Prérequis :
- Diplôme niveau 5 (DEUG, BTS, DUT ou autre diplôme équivalent bac +2) ;
- Titre RNCP III assistant de gestion,
- CC020 validé avec VAPP validée (si pas de diplôme niveau 5 préalable)

Admission :
L'entrée dans cette licence est soumise à conditions

MENTIONS OFFICIELLES

Code RNCP
40623

Date d'enregistrement au RNCP
30/05/2025

Date de l'échéance de l'enregistrement au RNCP
31/08/2030

Mots-clés

Aménagement et collectivités

Développement local

Collectivités locales

Informations complémentaires

Type de diplôme

Licence professionnelle

Code NSF

340 - Spécialites plurivalentes des services a la collectivité
341 - Aménagement du territoire, urbanisme

Codes ROME

Animateur / Animatrice de développement local[K1802]
Chargé / Chargée de développement local[K1802]
Chargé / Chargée de projet en aménagement du territoire[K1802]

Formacode

Développement local [12523]

Code du parcours

LP10401

Modules d'enseignement

- Anglais professionnel
- Environnement territorial et développement durable
- Initiation à la langue et culture arabe, parcours collectif
- Initiation au développement local
- L'Europe des territoires
- La gestion thématique des collectivités locales
- Les fondamentaux du droit public appliqué
- Projet tuteuré
- Sociologie urbaine et stratégies territoriales
- Stage ou expérience
- Urbanisme et population

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.
Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.
Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Usages numériques
LP104B10

Exploitation de données à des fins d'analyse
LP104B20

Expression et communication écrites et orales
LP104B30

Positionnement vis à vis d’un champ professionnel
LP104B40

Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils.
LP104B60

Maîtrise des différentes techniques d'information et de communication
LP104B80

Action en responsabilité au sein d’une organisation professionnelle
LP104B50

Mise en œuvre de politiques publiques
LP104B70

Mise en œuvre de stratégies marketing et commercialisation
LP104B90